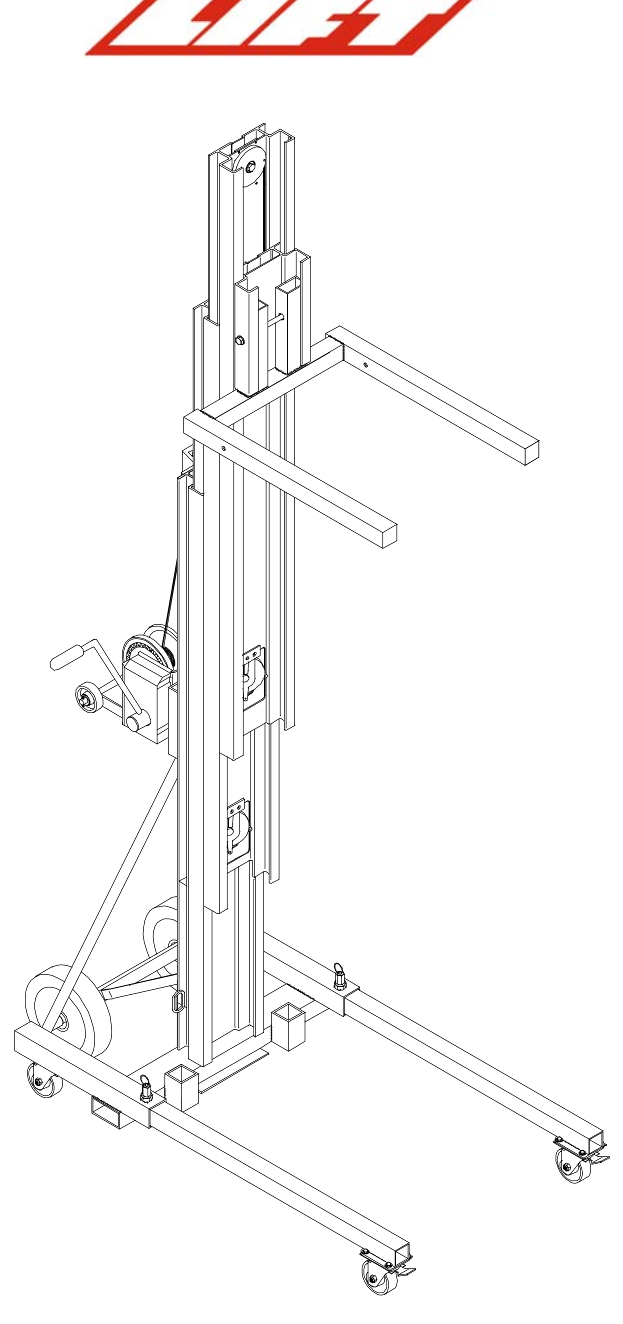




M O D E D'E M P L O I

Elévateur à nacelle ALP-Lift

1. DESCRIPTION

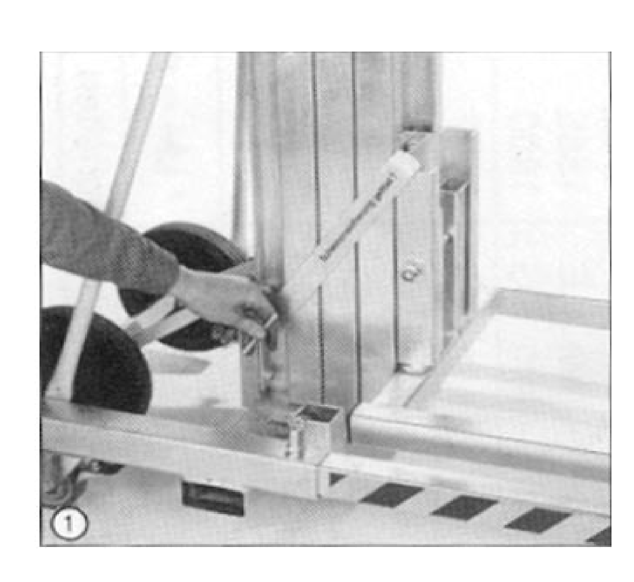
L'élévateur à nacelle/cage ALP-Lift est un appareil de levage sur roues destiné à être utilisé dans un espace libre. Il doit toutefois être placé sur des surfaces planes, libérées de tout obstacle.
Les modèles redonnés ci-dessous sont disponibles à commande manuelle et à commande électro/hydraulique. La charge maximale par modèle est indiquée ci-dessous et ne doit en aucun cas être excédée.

Type	Charge max. KG	Charge max. N
LMC 280	250	2500
LMC 330	250	2500
LMC 380	250	2500
LMC 475	250	2500
LM 400	300	3000
LM 575	300	3000
LM 750	300	3000
LMX 500	500	5000
LH 400	300	3000
LH 575	300	3000
LH 750	300	3000
TLC 600 F	300	3000
TL 750 F	300	3000
TLC 750 F	300	3000

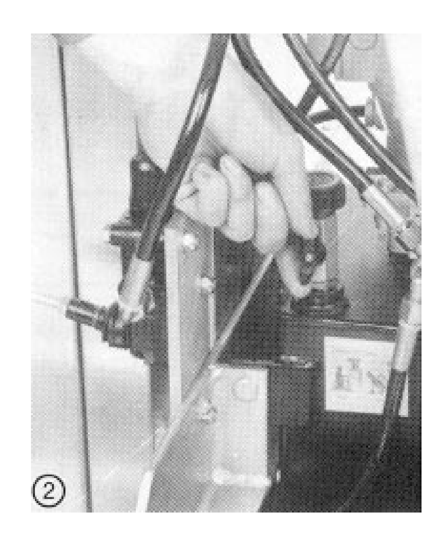
LM = Elévateur à nacelle à commande manuelle*
LH = Elévateur à nacelle à commande électro/hydraulique
TL = Elévateur de théâtre à commande manuelle
* = modèle pour une ou deux mains

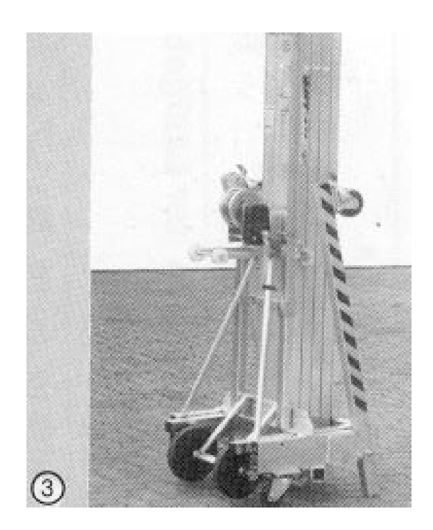
2. TRANSPORT

L'élévateur à nacelle/cage ALP-Lift peut être transporté dans une camionnette, un camion ou sur une remorque, aussi bien en position debout que couchée.
Dans le cas de transport en position couchée, le dispositif de verrouillage du mât doit être fixé (photo 1) et le câble légèrement tendu de façon à empêcher le glissement des éléments du mât.

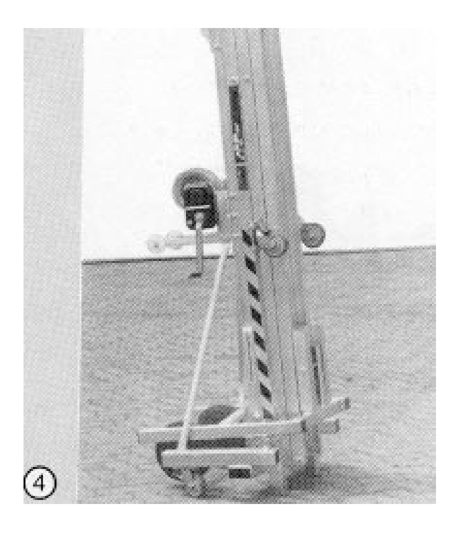


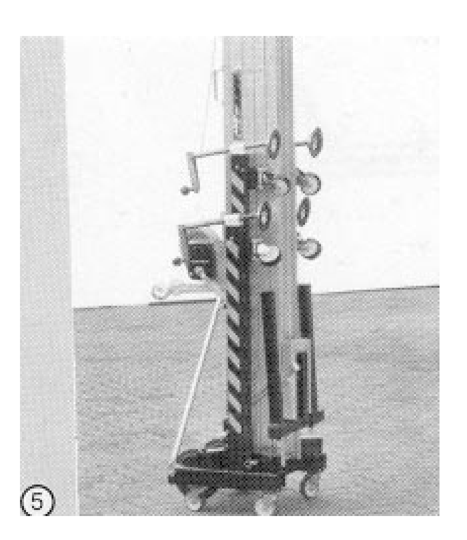
Dans le cas de transport en position couchée du type LH, fermez en outre la soupape de désaération (photo 2) pour éviter les fuites d'huile.





Dans le cas de transport debout, les appuis antérieurs des types LM doivent être remontés puis bloqués à l'aide du long boulon de fixation de façon à éviter qu'ils ne se 'rabattent vers l'avant' (photo 3).



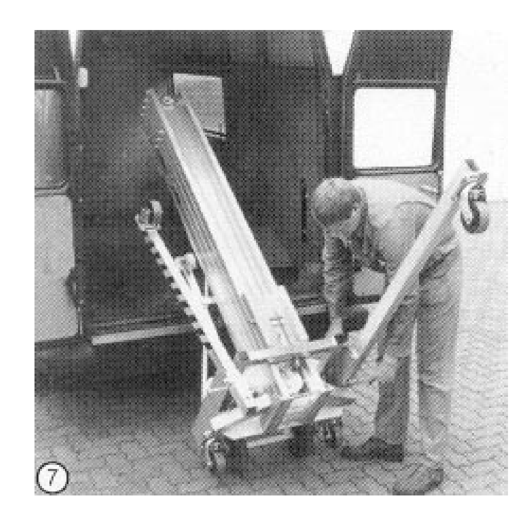


Pour les types LMC, les appuis antérieurs doivent être montés en position verticale (photo 4). Nous conseillons également, dans le cas de transport debout, de fixer le verrouillage du mât et de tendre le câble.
Pour le transport des types TL(C), en cas de transport debout, accordez une attention toute particulière aux câbles de fixation des appareils. Vu les mesures de transport réduites, une situation instable peut se produire (photo 5).

3. MISE EN PLACE

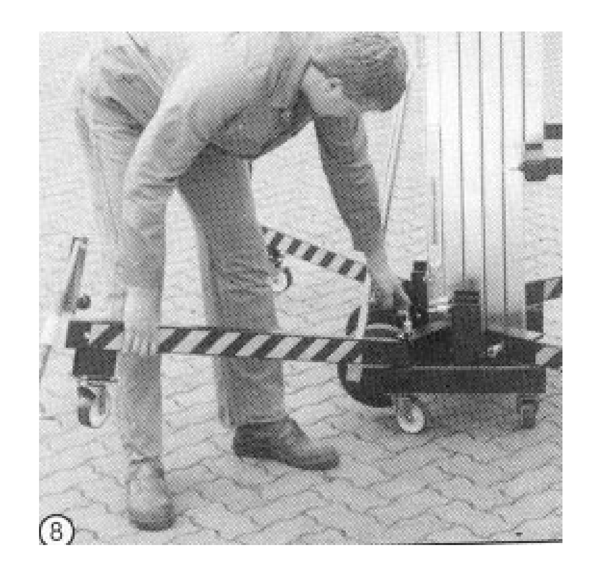
LMC
Prenez les deux appuis antérieurs depuis la position verticale en tirant sur la goupille de verrouillage et en faisant glisser l'appui antérieur du tube vertical.
Puis tirez la goupille de verrouillage sur le tube de base horizontal et replacez les appuis dans la base. Placez enfin doucement l'appareil en position verticale (photo 6).





LM/LH/LMX
Enlevez tout d'abord les boulons de sûreté (M16x170) et rabattez avec précaution les appuis antérieurs vers l'avant.
Evitez de coincer vos doigts entre le châssis et la partie arrière des appuis antérieurs qui fait ciseaux.
Montez le boulon dans la position verticale et serrez-le bien avec l'écrou, de façon à ce qu'aucun jeu n'apparaisse entre le châssis et l'appui antérieur. Puis mettez prudemment l'appareil en position verticale (photo 7).
Pour le type LMX, serrez les broches de façon à faire pression sur les supports et que l'élévateur soit ‘de niveau’.

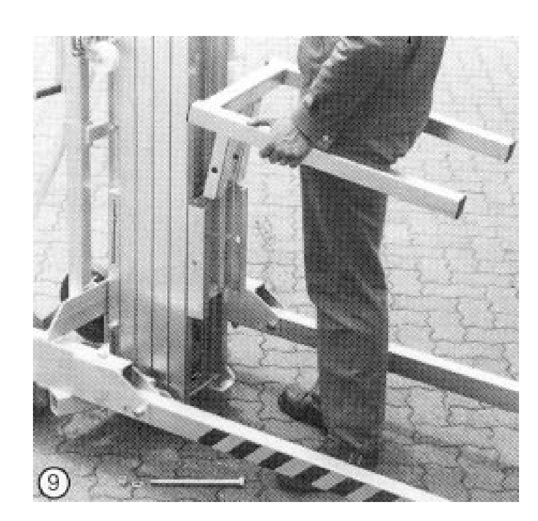
TL(C)
Glissez les quatre appuis latéraux dans les tubes destinés à cet effet et fixez-les à l'aide des goupilles de verrouillage.
Les deux appuis latéraux longs du côté de la charge et les deux courts du côté de la courroie.
Puis procédez à la 'mise à niveau' à l'aide des broches à vis tout en veillant que les quatre supports subissent une pression suffisante (photo 8).

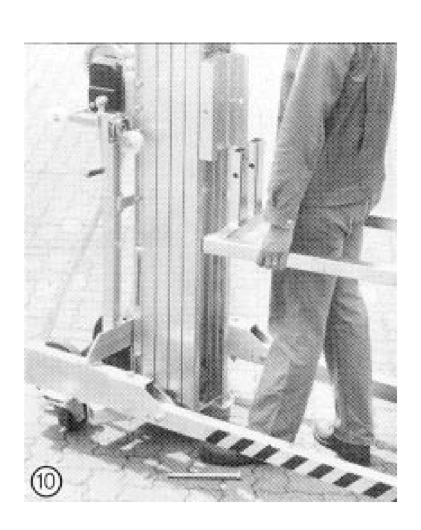


4. MISE EN SERVICE

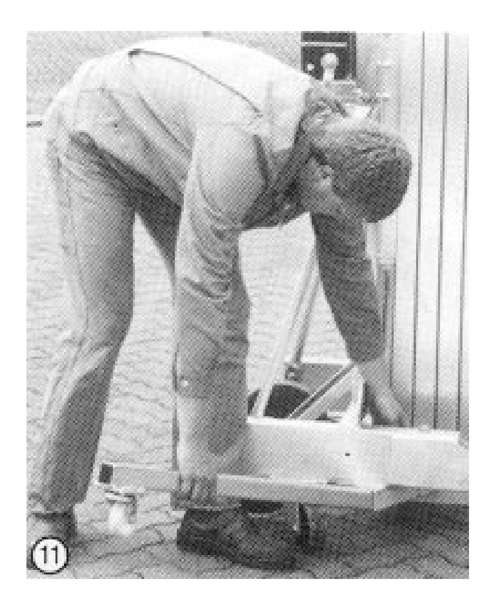
Débloquez le dispositif de verrouillage du mât ; tirez et dévissez-le de la fourche de façon à pouvoir le glisser dans l'ouverture profonde de l'élément postérieur (photo 1).
Pour le type LH, ouvrez la soupape de désaération du réservoir à huile (photo 2). Si elle reste fermée, cela risque de provoquer des dommages au système hydraulique.
La fourche peut se monter en deux positions. Prenez le long boulon de fixation du véhicule et placez la fourche dans la position désirée :

- A: la position inférieure limite la hauteur par rapport au sol.
- B: la position supérieure fait en sorte que la fourche se trouve au niveau maximum lors du montage contre plafonds ou autres (photos 9 et 10).





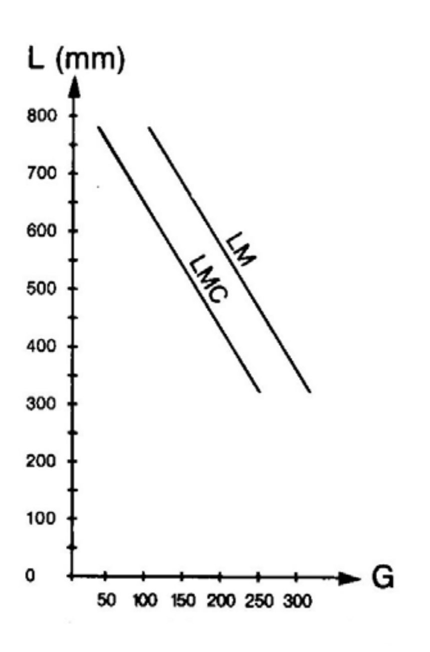
Pour les types LM 750 et LH 750, des appuis latéraux standard sont livrés en même temps pour donner davantage de stabilité. Ceux-ci doivent être montés (Photo 11).
Pour tous les autres types, vous pouvez les commander.



5. EMPLOI

Généralités

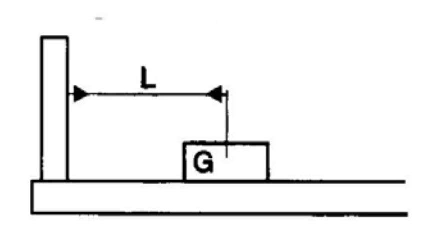
Les élévateurs à nacelle/cage ALP-Lift doivent être utilisés sur une surface plane et suffisamment solide de façon à ce que les quatre roues pivotantes supportent la force portative.
Durant le levage, bloquez les quatre roues pivotantes à l'aide du frein.
N'excédez jamais la charge indiquée (aussi bien sur l'élévateur que celle indiquée au point 1 sous Description).
Le centre de gravité de la charge se situe, en cas de charge maximale, à 33 cm à partir du véhicule.
Si vous déplacez ce centre de gravité en excédant la distance donnée, tenez compte d'une charge maximale inférieure afin d'éviter tout renversement (voir graphique D1).



G = Poids en Kg.

L = Distance du centre de gravité à partir du mât en mm.

NB ! Le poids max. à soulever se situe à 33 cm, distance mesurée à partir du mât.
Si vous déplacez la charge par rapport au mât, le poids de levage maximum sera inférieur.

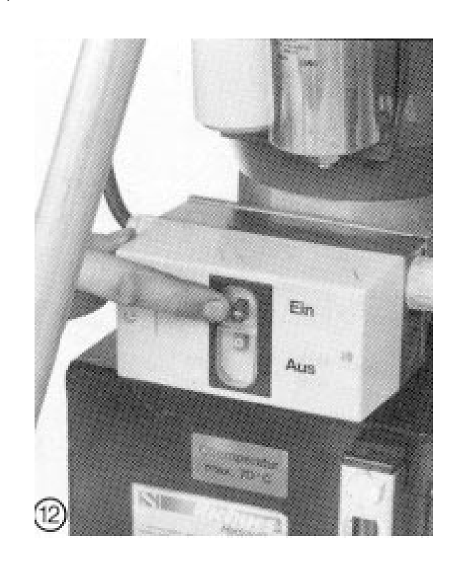


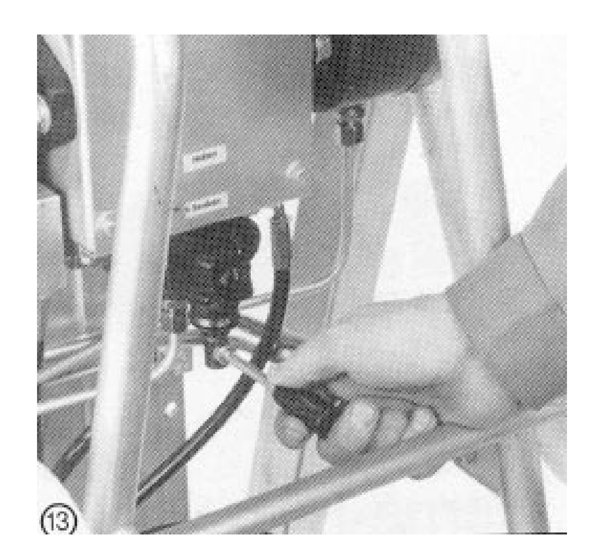
Graphique D1

Il est strictement interdit de rouler avec une charge, aussi bien en position inférieure qu'en quelque autre position.
Pendant que la charge remonte, vous entendez la courroie fonctionner ; celle-ci sert au freinage et au verrouillage au cas où vous relâcheriez la manivelle de la courroie.
Cette fonction a aussi pour effet d'éviter que la manivelle ne tourne en sens inverse si vous la relâchez.
En tournant la fourche vers le bas, la manivelle fait ressentir une légère résistance (la courroie est freinée dans les deux sens).

NB ! Ne démontez et ne raccourcissez jamais le câble de la courroie. Si celui-ci est détendu, il doit être enroulé au minimum deux fois autour de la courroie. Toute action en dérogation à cette règle peut entraîner des risques très graves.

Emploi du type LH
Le LH possède un moteur électrique qui actionne une pompe hydraulique qui, à son tour, commande la courroie.
Vous démarrez le moteur à l'aide de l'interrupteur principal situé sur le réservoir à huile (photo 12).





Le levier de commande pour descendre et monter les charges se trouve derrière.
Levier en haut = la charge/fourche monte ; levier en bas = la charge/fourche descend.
Si vous lâchez le levier, ou en cas de coupure de courant, l'élévateur freine de lui-même à l'aide d'un ensemble de freins hydrauliques.
Toute surcharge est évitée au moyen d'une soupape de surcharge réglée à l'usine.
Les arrêts aussi bien en haut qu'en bas évitent toute surcharge (en haut) et détente du câble (en bas).
Si l'élévateur n'est pas utilisé, nous vous conseillons de le débrancher pour éviter toute usure superflue et un réchauffement de l'huile hydraulique.

NB ! Avant d'utiliser l'élévateur à nacelle/cage ALP-Lift, veillez à ce que vos collègues et vous-même connaissent le mode d'emploi dont l'étiquette est appliquée sur le mât.

6. INCOMPETENCE

Chaque élévateur à nacelle/cage électro/hydraulique est équipé d'un interrupteur principal fermant à clé pour éviter que des personnes incompétentes ne l'utilisent.
Le propriétaire de ce type d'élévateur doit s'assurer en personne et assurer les autres qu'aucune situation dangereuse ne se produise suite à une utilisation incompétente et/ou inexpérimentée.

7. MESURES DE PRECAUTION

Les mesures de précaution redonnées ci-dessous doivent être respectées :

- N'excédez jamais la charge de l'élévateur indiquée.
- N'utilisez jamais l'élévateur pour transporter des personnes.
- Ne vous mettez jamais sous la charge.
- Ne placez pas d'échelle contre l'élévateur.
- Ne déplacez jamais l'élévateur avec une charge.
- Faites attention aux obstacles placés en haut, devant l'élévateur et/ou la charge, comme les conduites, haubans, balcons etc.
- Gardez vos distances par rapport aux câbles électriques à l'air libre, minimum 5 mètres.
- Le centre de gravité de la charge se situe à 33 cm du mât ; ne jamais excéder cette distance en cas de charge maximale.
- En cas d'usage de fourchons prolongateurs, adaptez le poids au centre de gravité (voir graphique D1).
- Il est interdit d'utiliser l'élévateur en cas de vents de force 6 Beaufort et plus.
- Les canaux d'aération et autres objets de grandes surfaces sont plus sensibles aux influences éoliennes.
- Ne laissez jamais une charge placée en position supérieure sans surveillance.

8. CONTRÔLE ET ENTRETIEN

- **Il est rigoureusement interdit d'apporter des modifications à l'élévateur pouvant influencer la sécurité et son fonctionnement. En outre, tous les certificats et garanties viennent à échoir si les activités sont exécutées sans autorisation écrite du fabricant.**
- Contrôlez quotidiennement le câble d'acier et, en cas de dommages, le faire directement remplacer par un expert.
- Contrôlez, pour le type LH, le niveau de l'huile et rajoutez si nécessaire de l'huile spéciale pour élévateurs ALP.
- Contrôlez si l'élévateur ne contient pas de saletés (en particulier les éléments du mât) et enlevez-les.
  Eventuellement, vaporisez avec un spray de silicone, RIEN D'AUTRE !!!
- Contrôlez les poulies et les rouleaux des éléments en matière synthétique. En cas de dommages, les faire réparer par un monteur agréé.
- Contrôlez si la courroie est exempte de saletés et vérifiez si tous les éléments peuvent fonctionner librement et régulièrement. Dans le cas contraire, faire directement réparer par un monteur agréé. NE JAMAIS graisser, huiler ou vaporiser la courroie -> ceci a un effet négatif sur le fonctionnement des freins.
- Pour le type LH, gardez le moteur à l'abri de l'eau et autres, sinon sécher avant de commencer toute activité.

<u>Contrôle annuel de maintenance et de sécurité</u>
En tant que propriétaire d'un élévateur à nacelle/cage ALP-Lift, vous êtes tenu selon la réglementation **ARBO** (relative aux conditions de travail) de faire effectuer une inspection ou révision d'entretien par des monteurs agréés, habilités à travailler avec ces types d'appareils. Ces monteurs devront remettre un rapport sur le fonctionnement et éventuellement les réparations nécessaires à votre appareil.
ALP-Lift est en mesure de vous offrir ces services.

9. PANNES ET SOLUTIONS

L'ordre précis pour déployer les éléments du mât est le suivant :

- En tournant la courroie, le véhicule et la fourche se déplacent en premier.
- Une fois arrivé en position supérieure, le véhicule emporte l'élément suivant.
- Puis cet élément, une fois arrivé en position supérieure, emporte l'élément suivant etc.

L'ordre précis pour refermer les éléments du mât est exactement l'inverse de l'ordre donné pour les déployer.

Dans le cas contraire, contrôlez les points suivants :

- Le câble se trouve-t-il toujours autour de toutes les poulies ?
- Les poulies tournent-elles toutes lors de l'utilisation ?
- Tous les paliers/boîtes de roulement roulent-ils bien dans le mât ?
- Toutes les ouvertures des éléments sont-elles exemptes de saletés ?
- Contrôlez (d'en haut du mât) si un/des obstacle(s) se trouve(nt) entre les éléments du mât.
- Le câble comprend-il des dommages et/ou anomalies ?
- Est-il question de surcharge ?
- La charge est-elle bien répartie entre les deux fourchons ?
- L'élévateur est-il bien mis à niveau ?
- Le verrouillage du mât est-il bien débloqué ?

Spécifique au type LH :

- Y a-t-il suffisamment de tension ? Contrôlez cette tension en position chargée.
- Le niveau de l'huile est-il correct ?
- Utilisez-vous la rallonge qu'il faut ? : Minimum 3 x 2½²
  : Maximum 40 mètres de long
  : Dévidoir complètement déroulé

10. PIÈCES ET MONTAGE

En cas de changements de pièces, seules les pièces répondant aux normes imposées par ALP-Lift doivent être utilisées. Toute anomalie s'y rapportant influence le déroulement des dispositions de garantie, des certificats et de la responsabilité et entravent en outre le bon fonctionnement de l'élévateur.
Ces dispositions courent aussi des risques si des éléments corrects de ALP-Lift sont montés par un personnel incompétent.
Dans tous les cas, il est conseillé de contacter ALP-Lift pour s'entendre sur les pièces, le montage et la problématique en question.

11. CERTIFICAT ET CONDITIONS

Tous les produits ALP-Lift du type LM(C), LMX, TL(C) et LH(C), sont certifiés **CE** par une instance de contrôle indépendante.
ALP-Lift conserve le droit d'apporter des modifications unilatérales au modèle, au mesurage et au matériau utilisé.